

Contribution à un projet de dispositif mutualisé d'alternance en ISP

Introduction

En région bruxelloise, les dispositifs d'alternance sont bien connus via les filières CEFA, mais les opérateurs de l'ISP ont encore peu intégré de dispositifs d'alternance à leur logique de parcours d'insertion.

Il nous semble que plusieurs raisons expliquent cela :

- *les dispositifs d'alternance se justifient mieux dans certains secteurs professionnels dans une logique de formation qualifiante (restauration - aide aux personnes - bâtiment ...).*
- *dans une optique « d'alternance adaptative » les dispositifs sont difficiles à gérer pour un opérateur isolé. Par alternance adaptative, nous entendons une alternance construite individuellement comme étape ultime à un parcours d'insertion qui a pour objectif de gérer le processus d'adaptation de la personne au monde du travail.*

*Des travaux notamment réalisés en formation par le travail par Olivier De Rycke *¹ montrent que pour certains stagiaires, si le processus de formation tend à reconstruire une image positive de soi en formation, le passage en fin de formation au monde du travail constitue une difficulté d'adaptation supplémentaire difficile à assumer qui tend à remettre en cause la motivation et les acquis réalisés ...*

Un travail spécifique est donc parfois à faire pour consolider les acquis techniques et une image positive de soi comme travailleur. En effet, le rapport au travail n'est pas une évidence en soi pour des publics qui n'ont parfois pas cotoyés dans leur entourage direct des personnes ayant une culture du monde professionnel ...

¹ * Impact de l'estime de soi dans le cadre d'une formation par le travail - mémoire FOPA-09/02

Dans une telle optique un dispositif d'alternance a du sens comme processus d'adaptation. Il est malheureusement aussi particulièrement difficile à gérer pour l'opérateur ayant déjà mis en place les premières étapes de la formation. Techniquement, il demande presque un dispositif à la carte et un suivi individuel. Très peu d'opérateurs ont cette possibilité de mobilisation, c'est pourquoi nous envisageons la constitution d'un système mutualisé d'alternance aux opérateurs ISP.

Dispositif mutualisé d'alternance en ISP

Quelques éléments nous permettent de préciser les contours d'un tel projet :

- *celui-ci s'adresserait aux personnes en formation dans des secteurs professionnels qui n'organisent pas de filière d'alternance accessible directement en lien avec le parcours d'insertion.*
- *il aurait pour objectif de compléter le parcours d'insertion d'un point de vue technique (qualification complémentaire) et/ou d'un point de vue adaptatif, sur base d'une évaluation du projet professionnel et des acquis réalisés en formation.*
- *on peut imaginer une structure commune (un opérateur spécifique) à l'ensemble des opérateurs de l'insertion qui générerait un dispositif général de suivi de l'alternance et articulerait les aspects sociaux et techniques avec les opérateurs d'origine chez qui la personne a effectué sa formation (sorte de tutorat mutualisé - cfr. schéma en annexe)).*
- *le système de la mutualisation aurait en outre, d'autres avantages :*
 - ◆ *il constitue un lieu visible pour les employeurs (publics et privés)*
 - ◆ *il permet de mieux garantir le respect des conditions de formation et de travail dans lequel le dispositif d'alternance prend place*
 - ◆ *il devient un outil complémentaire et souple du parcours d'insertion*
 - ◆ *il peut (?) être lui-même un outil de promotion d'alternance*

Evaluation de la demande d'alternance mutualisée (questions en suspens)

Une évaluation de la demande est nécessaire chez les opérateurs. Elle reviendrait à évaluer le nombre de situation chez les opérateurs qui auraient pu avantageusement bénéficier d'une telle solution ...

Dans cette optique les limites d'âges que nous connaissons en alternance sont sans doute un frein.

Beaucoup de questions restent ouvertes, l'objet de cette note est d'explorer une idée de favoriser le débat, la forme d'un tel système est à construire ...

Bernard Goffinet

Hypothèse du dispositif mutualisé d'alternance en ISP